

# Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 9 0 ■ M A R S

2 0 1 8

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

## Commémoration

La cérémonie en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie aura lieu le **lundi 19 mars à 10 h 15** sur la Place du Champ de Mars.

## Pucier

Le pucier, organisé conjointement par le club de tennis de table, l'association des nounous et l'association des chasseurs aura lieu le **dimanche 27 mai 2018**.

La fiche d'inscription et le règlement sont dès à présent à votre disposition à l'accueil et sur le site de la mairie.

## Zone bleue

Attention ! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les amendes pour tout stationnement contraire aux dispositions relatives aux zones bleues (réglementées par décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 article 10) passent de 17 € (1<sup>ère</sup> classe) à 35 € (2<sup>ème</sup> classe). A Saint-Jean, cela concerne les parkings du Champ de Mars et du Morel.

## CULTURE

### Le Voiron Jazz Festival à Saint-Jean

Le centre-socio devient un vrai lieu de rendez-vous pour les musiciens. Après le spectacle du guitariste flamenco Jean-Philippe Brutmann, à la cérémonie des vœux à la population, le vendredi 24 février la section musique a enchanté le public avec la belle prestation du groupe Quarks dans le cadre du projet « On monte le son ». En lever de rideau du concert, les groupes des écoles de musique du réseau du Pays Voironnais (Voiron, Moirans, Tullins, Crossey et la MPT de Saint-Jean-de-Moirans) se sont exprimés avec grand plaisir à la satisfaction de tous. En mars, pour sa 8<sup>ème</sup> édition, le VOIRON JAZZ FESTIVAL rayonnera encore cette année sur le Pays Voironnais. Il s'arrêtera 4 fois à Saint-Jean pour le plaisir de tous. Venez vous rencontrer en prenant plaisir à écouter de la belle musique :

• **Vendredi 9 mars** : Demi-finale du Tremplin Big band, **20 h** au centre socio-culturel. C'est une bataille d'orchestres avec deux groupes d'une vingtaine de musiciens qui s'affronteront amicalement. Un jury professionnel élira le vainqueur qui ira en finale à Voiron pour essayer de gagner une place au festival de JAZZ de Vienne. Les deux groupes en scène seront :

- **Funk Orchestra de Lyon**, Big Band qui a comme répertoire des musiques de style funk et soul

- **Voiron JAZZ Orchestra**. Le swing et le groove des grandes époques de Jazz : swing, hard bop, fusion et latin..

• **Samedi 24 mars : Concert Watts, 20 h**, centre socio-culturel. Un spectacle original de jazz intitulé « Un printemps arrive toujours après l'hiver » créé et joué par Vincent Stephan et son orchestre composé de Schenke, P. Billot, P. Baldy Moulinier, Y. Lemaire, R. Baret, X. Guedy et L. Palomas. Ces musiciens de talent se produiront sur un grand plateau qui tournera au milieu des spectateurs. Un objet sonore, tournant, grinçant non encore identifié constitué de 850 kg de bois, d'acier et de chair évoluant à 2 km/h grand max...

• **Mercredi 28 mars** : Apéro concert, **VDQS, 18 h 30**, Logis du Grand Champ (quartier des Cordeliers). VDQS est le nom donné aux bons petits vins de pays. Les moments de plaisir que ces musiciens partagent avec le public n'ont rien à envier aux grands crus ! Ils s'amuse en jouant compositions, standards, passant le tout à la moulinette jazz. Le groupe est composé de I. Pigeyre, L. Bayon, F. Clément, P. Arnaud, R. Bouchez et P. Galland.

• **Jeudi 29 mars** : concert scolaire, **9 h 30 Trio Mandel/Gerbelot/Scarpa**. Ce groupe est la rencontre de trois parcours musicaux affirmés : Y. Gerbelot et M. Mandel jouent régulièrement en duo. E. Scarpa, dans ce nouveau trio, les rejoint pour une nouvelle aventure. "Pour chaque pièce, ils trouvent un son particulier, une identité propre, une instrumentation un peu différente, un mode de jeu, une couleur ou une direction pour improviser. L'instrumentation du trio, saxophones, clarinettes et batterie, est très inspirante par son caractère quelque peu inédit, à la fois orchestre miniature, fanfare de poche, trio de chambre ou formation contemporaine".

Pour plus d'information : <https://www.voiron-jazz.com>

## EN BREF

### Bienvenue à

- Soan Didelot né le 9 janvier
- Kyle Combié né le 22 janvier

### Ils ont uni leur destinée

- Maria Cala et Gérard Fanara le 9 février

### Ils nous ont quittés

- Martine Pellissier le 27 janvier
- Jeanine Rajon le 14 février

### Les P'tits Loups

Les P'tit Loups qui fêteront leur anniversaire en mars : Deyan qui aura un an, Méline et Arya qui souffleront deux bougies et Maëly qui aura 3 ans. Nous leur souhaitons un très bel anniversaire !

### Voironnais Volley-Ball

Notez les prochains matchs à domicile des équipes séniors, au gymnase de la Grande Sure, le **samedi 3 mars à 18 h**, l'équipe masculine reçoit La Forezienne et à 20 h 30, les féminines reçoivent Annemasse.

Retrouvez également toutes nos actualités sur notre site web <http://www.voironnaisvolleyball.com>

## CONSEIL MUNICIPAL

### Retour sur la dernière séance

Lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 6 février, ont été prises les délibérations suivantes :

- Vote du compte de gestion 2017
- Vote du compte administratif 2017
- Tarifs des places de stand lors des animations de la commune
- Demande de subvention DETR 2018 : mise en sécurité du chemin des Nugues

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie.

## ENVIRONNEMENT

### Opération Village propre

En préalable aux journées de l'environnement, un nettoyage des déchets épars dans la commune est prévu le **samedi 7 avril** de 9 h à 11 h. Le rendez-vous est prévu à **8 h 45 au Marché aux cerises**.

Cette opération est faite conjointement avec les communes de Coublevie et La Buisse.

L'association des pêcheurs est partie prenante pour s'occuper de la Morge.

A l'issue de cette collecte, un apéritif sera servi à la salle polyvalente de La Buisse pour les participants des trois communes.

### Journées de l'environnement

Organisées conjointement avec Coublevie et la Buisse, les journées de l'environnement se tiendront du **vendredi 27 au dimanche 29 avril**. Des animations seront organisées sur les trois communes. Nous vous communiquerons le programme dans le prochain Vivre Ensemble, mais notez déjà la date.

## COMITÉ DE JUMELAGE

### Infos

En attendant le n°3 de « La Gazzetta » qui paraîtra le mois prochain, le Comité de jumelage vous rappelle que, comme chaque année mais peut-être en plus grand nombre, nos amis de Frossasco participeront au Tour pédestre de Saint-Jean le dimanche 11 mars... venez nombreux les encourager !

D'autre part, le festival du cinéma italien de Voiron débute le **mercredi 14 mars à 20 h 30** au cinéma Passr'l avec le film « un paese di Calabria ».

De plus, une conférence d'ouverture du Festival aura lieu le **lundi 12 mars à 18 h 30** au cinéma Passr'l sur le thème « Immigration et culture italiennes en France (1860-1960) ».

Voilà de bonnes occasions de se mettre dans l'ambiance de « l'année italienne saint-jeannaise » !...

## THÉÂTRE

### Adolescent, qui es-tu?

Une soirée théâtre interactive : "Je laisse la vie me dire (qui je suis)", par la Cie Le lien Théâtre aura lieu le **jeudi 22 mars de 19 h à 21 h** au centre socio-culturel. Tout public adulte et adolescent.

Entrée gratuite, sur inscription : [martine.orcel@paysvoironnais.com](mailto:martine.orcel@paysvoironnais.com) ou 04 76 93 16 54.

Cette rencontre est animée par la Cie Le lien Théâtre, Parol' Ecoute Jeunes et le CLSM du Pays Voironnais.

Pour tout renseignement : Marie Petit Villemus, coordinatrice du CLSM, 04 76 93 17 59 / [marie.petit-villemus@paysvoironnais.com](mailto:marie.petit-villemus@paysvoironnais.com)

## SPORTS

# Tour pédestre 2018

Le **dimanche 11 mars de 9 h 30 à 11 h 30**, la municipalité et le Club d'Athlétisme Moirannais vous invitent à participer au Tour pédestre de Saint-Jean-de-Moirans.

Les épreuves :

- 9 h 30 : 6500 m - marche nordique et randonnée
- 10 h : 2200 m - enfants 2003-2006
- 10 h 15 : 600 m - enfants 2009-2011
- 10 h 25 : 5 km et 10 km
- 10 h 30 : 1200 m - enfants 2007-2008

Soyez nombreux à venir vous dépasser en famille, en équipe, avec des amis, pour cette matinée sportive. Les bulletins et horaires sont disponibles dans les commerces, à la mairie et sur le site internet [www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr).

**Inscription avant le vendredi 9 mars à 17 h**, par courrier ou boîte aux lettres : Club Athlétisme Moirannais, Complexe sportif des Béthanies, Stade Colette Besson, 274 Rue des Béthanie 38430 Moirans. Règlement et inscription par chèque à l'ordre du CAM. Par mail : [camoirans@wanadoo.fr](mailto:camoirans@wanadoo.fr) <https://camoirans.wixsite.com/tourpedestre-stjean>

A cette occasion, la circulation sera interdite de 9 h à 11 h dans les deux sens sur la RD 128b (Avenue JB Achard) depuis l'intersection avec le Chemin du Gayot jusqu'à l'intersection de la rue Veuve Emilie Murgé et du Chemin du Morel.

La circulation sera interdite sur l'avenue Charles Delestraint par alternance suivant le départ des courses de 9 h à 11 h 45 sur le sens RD 128 (rue du 8 mai 1945) jusqu'au carrefour du centre socio-culturel.

La circulation sera interdite de 10 h à 10 h 40 sur la rue du Billoud en direction de Moirans.

La circulation sera interdite dans les deux sens de 10 h à 10 h 15 sur le chemin du Morel et autorisée dans le sens de la course de 10 h 45 à 11 h 45.

Des déviations seront mises en place.

L'interdiction de stationner déjà applicable sur une partie du parcours sera étendue à la totalité des voies communales et départementales concernées par les trois parcours de l'épreuve.

## SÉCURITÉ

# La vitesse à Saint-Jean

Depuis l'acquisition du radar pédagogique, celui-ci est installé régulièrement dans différents endroits de la commune.

Nous vous informons des derniers relevés.

| Lieu d'implantation du radar                                 | Avenue JB Garcin        |
|--|-------------------------|
| Période d'enregistrement                                     | du 08/02/18 au 15/02/18 |
| Vitesse réglementaire autorisée                              | 50 km/h                 |
| Vitesse moyenne des véhicules dans les 2 sens de circulation | 37.5 km/h               |
| Vitesse moyenne sur 85 % des véhicules                       | 48 km/h                 |
| Nombre de mesures effectuées                                 | 1857                    |

# vivre ensemble

AGENDA ■ MARS 2018



- **Ouverture de la Mairie**  
3 mars de 9 h à 12 h
- **Carnaval**  
5 mars à 13 h 45 sur la Place
- **Conférence "Troubles de l'attention"**  
8 mars à 18 h 30 au Centre socio-culturel
- **Battle Jazz Band**  
9 mars à 20 h au Centre socio-culturel
- **Expo photos MPT**  
9 et 10 mars à la Maison des Isles
- **Braderie du Secours Populaire**  
10 mars de 10 h à 15 h salle des fêtes de Moirans
- **Permanence des élus**  
10 mars de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Concert Rétina - Chorale MPT**  
10 mars à 20 h à Tullins
- **Tour Pédestre**  
11 mars à 9 h 30
- **Ouverture de la Mairie**  
17 mars de 9 h à 12 h
- **Concours de belote Yapluka**  
17 mars à partir de 13 h 30 au Centre socio-culturel
- **Cérémonie Victimes de la Guerre d'Algérie**  
19 mars à 10 h 15 sur la Place
- **Théâtre Pays Voironnais**  
22 mars à 19 h au Centre socio-culturel
- **Permanence des élus**  
24 mars de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Concerts Festival Jazz**  
24 mars à 20 h au Centre socio-culturel  
28 mars à 18 h 30 au Logis du Grand Champ  
29 mars à 9 h 30 à l'école Vendémiaire
- **Ouverture de la Mairie**  
31 mars de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**  
7 avril de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv
- **Opération Village propre**  
7 avril à 8 h 45 au Marché aux Cerises
- **Soirée Poker FC La Sure**  
7 avril à 17 h au Centre socio-culturel
- **Ouverture de la Mairie**  
21 avril de 9 h à 12 h
- **Concert chorale MPT / école musique Moirans**  
27 avril
- **Journées de l'environnement**  
27-28-29 avril
- **Permanence des élus**  
28 avril de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

**Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début avril. Faites parvenir vos articles avant le 15 mars.**

Directeur de la publication : L. Béthune  
Rédaction, conception, création :  
Commission Communication  
Impression : Mairie  
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de mars

# info services

MARS 2018

VILLAGE DE  
**SAINT JEAN**  
DE MOIRANS

## Numéros d'urgence

Samu : 15  
Police secours / gendarmerie : 17  
Pompiers : 18  
N° général : 112  
Police municipale : 09 67 24 23 55

## Mairie

Tél : 04 76 35 32 57  
Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)  
web : [www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :  
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

## Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

## Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

## Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste  
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe  
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière  
63 Ch. des Marronniers  
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste  
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**  
Masseurs Kinésithérapeutes  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue  
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie  
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue  
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

## Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

## Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

### ■ Infos sections...

La chorale « La Croche Chœur » participe comme chaque année au concert donné pour l'association Retina en l'église de Tullins le **samedi 10 mars à 20 h**. Billetterie à l'entrée au tarif de 10 € adulte, gratuit pour les enfants.

Elle prépare aussi activement un concert prévu les **27 et 28 avril** prochains à l'occasion des 40 ans de la disparition de Jacques Brel. Le 27 à Saint-Jean-de-Moirans, le 28 à Moirans. Nos choristes se produiront avec l'orchestre de l'école de musique de Moirans. Entrée libre. Plus d'infos dans le prochain VE, mais retenez-en déjà les dates !

Un programme de la « section musique » très dense !

Dans le cadre du Tremplin Big Band, un concert est prévu le **vendredi 9 mars à 20 h 30** au centre socio-culturel.

Dans le cadre du festival de Jazz de Voiron, un 2<sup>ème</sup> concert : « Watts ».

Un printemps arrive toujours après l'hiver (Watts) de Vincent Stephan le **samedi 24 mars à 20 h** au centre socio-culturel. Entrée libre.

Histoires chuchotées, ombres pour les yeux et oreilles délicates. Ici l'on parle à l'enfant intérieur. Ses peurs, ses colères, ses joies, ses peines. Mais nous sommes là, tous ensemble, tout autour... musique immersive pour 8 musiciens en mouvement.

Et comme espace, un plateau rond : 850 kilos de bois, d'acier et de chair, 2 km/heure grand max... Objet sonore, tournant, grinçant non encore identifié.

Pour ces deux concerts des 9 et 24 mars, la buvette sera tenue par la MPT. Possibilité de vente fixe au bar et en mobilité avec chariot... A ne pas rater...

2<sup>ème</sup> Audition des enfants de la section Musique : le **jeudi 5 avril à 18h** salle Honoré Berland. Disciplines : Piano, Trompette, Clavier, Guitare, Batterie.

### ■ Expo photos...suite...

La Maison des Isles accueillera, cette année encore, les **9 et 10 mars** prochains l'expo photos de la MPT autour du thème « Nature et Jardins aux 4 saisons ». Vous pourrez profiter de celle-ci avec une permanence ouverte au public le vendredi 9 mars de 14 h à 18 h avec un vernissage à 17 h 30 et le samedi 10 mars de 10 h à 18 h... L'occasion d'échanger durant un moment convivial... Venez nombreux !

# vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 9 0 ■ M A R S

2 0 1 8

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

## INFORMATIONS MAIRIE

### Changement de fréquences de la TNT

Le 24 avril, la commune est concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

### Brûlage des végétaux

La commune de Saint-Jean-de-Moirans fait partie du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du département de l'Isère. Par conséquent, le brûlage des déchets verts est interdit, y compris pour les végétaux agricoles et forestiers.

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts s'expose à une amende de 450 €.

## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

### Braderie

Le Comité de Moirans - Saint-Jean-de-Moirans organise le **samedi 10 mars de 10 h à 15 h** une braderie textile avec un espace jeux et jouets dédié aux assistantes maternelles.

Cette braderie, ouverte à tous, aura lieu à la salle des fêtes Louis Barran, à Moirans.

## PSYCHOLOGIE

### Conférence

**Judi 8 mars de 18 h 30 à 19 h 30**, Nicolas Paratore, Psychologue, Docteur en Sciences de l'éducation- Enseignant, animera une conférence sur le thème : "L'incroyable épidémie de troubles de l'attention".

L'usage étendu, chaotique et exclusif de la méthode diagnostique du TDAH (Trouble Déficitaire de l'attention avec ou sans Hyperactivité) ne peut mener qu'à cette piètre et dangereuse conjonction entre surmédicalisation, surdiagnostic et surprescription.

La conférence aura lieu au centre socio-culturel de Saint-Jean -de-Moirans. Entrée libre. Tél : 06 16 07 57 90 - paratore@aliceadsl.fr

## ASSOCIATION YAPLUKA

### Concours de belote

Un concours de belote, ouvert à tous, est organisé le **samedi 17 mars à partir de 13 h 30** au centre socio-culturel.

La participation aux frais est de 10 € (20 € par doublette). Le classement est par addition de points, toutes les parties sont primées.

Inscription sur place de 13 h 30 à 14 h. Début des parties à 14 h. Buvette sur place.

## EN BREF

### Transports : alerte sms

Pour être informé en temps réel des perturbations et aléas (ex: intempéries, travaux, difficultés de circulation, déviation...) ou des nouveautés sur les lignes de transports du Pays Voironnais, plusieurs outils sont proposés :

- le système d'alerte SMS : Pour recevoir directement sur votre mobile, les informations en temps réel des lignes de transport, RDV sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique Mobilités/ Perturbations/ Alerte SMS. Inscrivez votre numéro de téléphone portable en cochant la ou les lignes sur lesquelles vous souhaitez être informé. Cliquez ensuite sur "S'inscrire".  
Vu le changement des numéros de ligne opéré en septembre dernier, merci de bien vérifier si vous êtes inscrit sur les bonnes lignes.

- le site internet [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique Mobilités / perturbations : les informations sont mises à jour en temps réel

- la page facebook officielle du Pays Voironnais

- Enfin, l'Agence Mobilité :  
4, avenue des Frères Tardy –  
38500 Voiron  
Tel : 04 76 05 03 47  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h.  
Fermeture: dimanche et jours fériés.  
[transport@paysvoironnais.com](mailto:transport@paysvoironnais.com)

## PAYS VOIRONNAIS

### Saint-Jean-de-Moirans passe au 100 % compostable !

Afin de limiter son impact environnemental, d'optimiser ses coûts de gestion des déchets et de respecter la réglementation sur la distribution des sacs à usage unique, le Pays Voironnais remplace les sacs plastiques utilisés pour la collecte sélective des déchets alimentaires par des sacs 100 % compostables.

Les modalités de tri et de collecte ne changent pas, seul le matériel utilisé dans votre cuisine sera différent : un bioseau ajouré et des sacs compostables.

L'ancien bioseau ne devra pas être utilisé avec les nouveaux sacs compostables. Vous pouvez le conserver pour un autre usage mais ne l'utilisez plus pour le tri des déchets alimentaires, il est inadapté !

Du **1<sup>er</sup> mars au 30 avril**, les habitants de Saint-Jean-de-Moirans peuvent récupérer leur nouveau matériel et/ou rapporter l'ancien bioseau et les sacs plastiques :

- En Mairie,
- Sur le marché de la commune de Saint-Jean-de-Moirans le **vendredi 23 mars 2018**. A cette occasion, un agent du Pays Voironnais répondra à toutes vos interrogations,
- Au centre technique de Coublevie.

Le + : vous pouvez également jeter l'ancien matériel en déchèterie.

Pour en savoir plus : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) ou Facebook : Pays Voironnais – Officiel.

### Le Musée Archéologique est fermé

Présentées depuis 30 ans à la Maison de pays de Charavines, les collections archéologiques exceptionnelles issues du lac de Paladru vont se refaire une beauté avant de trouver leur place au sein du futur Musée archéologique qui devrait voir le jour en 2020 sur la commune des Villages du lac de Paladru.

Afin de permettre aux collections d'être restaurées et d'être fin prêtes pour leur nouvel écrin, l'actuel musée de Charavines a fermé ses portes au public. Toutefois les visites de groupes sur réservation, les ateliers pendant les vacances ainsi que les temps forts comme la Nuit des musées ou les Journées du patrimoine seront maintenus.

En savoir plus :  
Place de l'église - Charavines - 04 76 55 77 47  
[www.museelacpaladru.fr](http://www.museelacpaladru.fr)  
[musee.archeologique@paysvoironnais.com](mailto:musee.archeologique@paysvoironnais.com)